



ANALYSES RÉGIONALES

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions françaises, ainsi que leur évolution en 2015. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers

de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces tableaux de présentation sont celles de 2015 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un second tableau qui rapproche les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2015¹, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

DÉFINITIONS

Situation de pauvreté : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

Personne de référence : au sein de chaque ménage, personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique pour les couples et les ménages complexes, ou adulte unique du ménage pour les personnes isolées et les familles monoparentales.

Revenu par unité de consommation (UC) ou niveau de vie du ménage : revenu total (mensuel) du ménage divisé par la somme des UC le composant. Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de plus de 14 ans (inclus) comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à 1 UC afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages. Pour le distinguer du revenu total, le revenu par UC est également appelé niveau de vie du ménage.

¹ Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions. Le nouveau découpage des régions est pris en compte dans nos calculs.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ		
Données générales	Bourgogne Franche-Comté	France métropolitaine
Population au 01-01-2015 en milliers*	2 821	64 277
Taux de chômage 4 ^e trimestre 2015	9,2%	9,9 %
Part d'étrangers dans la population (2013)	4,3%	6,2 %
Densité du parc social**	66,7	71,8
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 618€	1 649€
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	12,8%	14,3 %
Chiffres 2015 Secours Catholique Bourgogne-Franche-Comté		
Situations rencontrées	18 859	
Nombre d'équipes	112	
Nombre de bénévoles	2 775	
Nombre de situations analysées	6 250	

* Chiffres provisoires. ** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 01-01-2015.

PRÉSENTATION¹

La région Bourgogne-Franche-Comté compte 2,9 millions d'habitants. L'aire urbaine de Dijon rassemble près du quart de la population bourguignonne avec une activité régionale de plus en plus tertiaire, mais aussi un tissu industriel reposant surtout sur des entreprises de taille intermédiaire, autour principalement de deux pôles : le pôle nucléaire lié à la filière énergie-mécanique-chaudronnerie et le pôle Vitagora lié à la filière agricole et alimentaire. De son côté, la Franche-Comté se structure autour de deux pôles urbains : Besançon, dont l'activité est majoritairement administrative et tertiaire, et l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle fortement industrialisée autour de grandes entreprises (Groupe PSA à Sochaux, Alstom et General Electric à Belfort). La région Bourgogne-Franche-Comté est ainsi la plus industrielle des nouvelles régions. Une autre de ses particularités est le développement de l'activité frontalière avec la Suisse. Globalement, le taux de chômage est en baisse, mais avec des départements plus touchés comme la Haute-Saône, le Territoire de Belfort, la Nièvre et l'Yonne. Enfin, le taux de pauvreté en Bourgogne-Franche-Comté est de 12,8 %, ce qui représente 371 200 personnes au-dessous du seuil de pauvreté. Un chiffre plus bas que la moyenne nationale, mais qui cache là encore des disparités, ce taux étant

de 16,5 % en Haute-Saône et de 15,4 % dans la Nièvre.

Les statistiques nationales² montrent que la région est l'une des plus touchées par la vulnérabilité énergétique. Les dépenses de chauffage en sont la première cause, 24 % des ménages consacrant une part importante de leur revenu pour chauffer leur logement, contre 15 % au niveau national, soit une facture annuelle moyenne de 1 560 €, contre 1 250 € en France métropolitaine. Un climat plus froid, un parc de logements plus ancien et une plus faible urbanisation, donc plus de personnes en maison individuelle, expliquent cette plus grande vulnérabilité, surtout pour les ménages à faible revenu.

En Bourgogne-Franche-Comté, 15 % des ménages, contre 10 % en moyenne en France, consacrent plus de 4,5 % de leur revenu à l'achat du carburant nécessaire aux trajets contraints (lieu de travail, lieu d'études, accès aux services de santé et de la vie quotidienne). La vulnérabilité liée aux dépenses en carburant augmente avec l'éloignement des centres urbains où se concentrent emplois, équipements et services.

Parmi les ménages vulnérables, 58 200 cumulent les deux types de vulnérabilité (concernant le chauffage et le carburant), soit 4,7 %

des ménages de la région, contre 3,2 % en moyenne en province. Les ménages résidant dans le Morvan, le Haut-Nivernais, le Châtillonnais, le Tonnerrois, le nord et l'ouest de la Haute-Saône, ainsi qu'en Puisaye sont les plus exposés à cette double vulnérabilité.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2015

En 2015, la région Bourgogne-Franche-Comté a rencontré dans ses accueils près de 19 000 ménages en situation de pauvreté (10 200 en Bourgogne, 8 600 en Franche-Comté). Ce chiffre est en légère diminution par rapport à celui de 2014, résultat d'une politique d'accompagnement plus individuelle, avec des aides moins nombreuses mais plus élevées et mieux ciblées. On constate toutefois que le nombre de personnes déjà connues de nos équipes est en augmentation, ce qui signifie que les situations de pauvreté ont tendance à s'installer dans la durée.

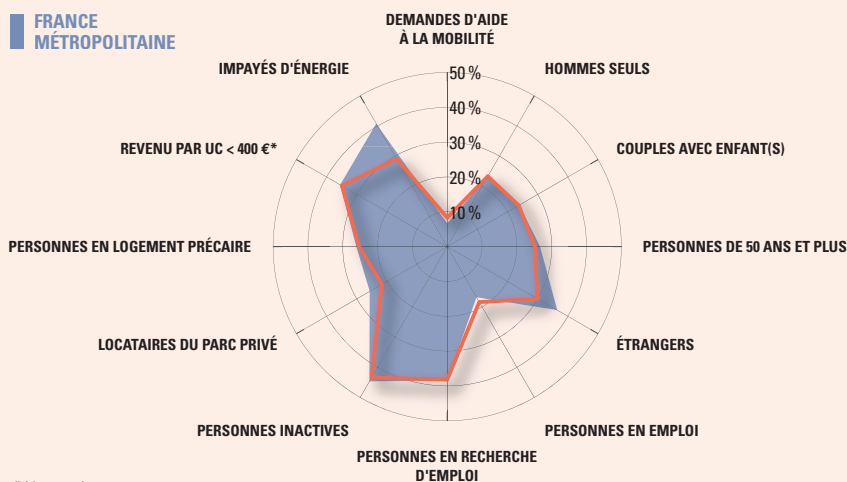
Les principales demandes faites au Secours Catholique par les personnes qu'il rencontre sont des demandes d'écoute, de conseil et d'accueil, ainsi que des demandes d'aide alimentaire, lesquelles sont pourtant de plus en plus prises en charge par d'autres associations spécialisées ou par des projets élaborés par exemple avec des épiceries sociales et solidaires. Certaines demandes alimentaires exprimées ont un caractère d'urgence en milieu urbain, où l'on retrouve la majorité des personnes en situation de précarité extrême. Dans les territoires ruraux, le pourcentage de demandes d'aides liées au loyer et aux factures d'énergie et d'eau est également très élevé, de l'ordre de 18 %.

Dans la région, le Secours Catholique entretient des liens très étroits avec les services sociaux : 8 ménages rencontrés sur 10 lui sont adressés par ces services, après que ceux-ci ont mis en œuvre les dispositifs légaux, donnant accès aux différents droits et allocations, souvent insuffisants au regard des attentes et

¹ http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=5
<http://www.insee.fr/fr/regions/>

² Insee, « Un ménage sur trois exposé à la vulnérabilité énergétique en Bourgogne-Franche-Comté », Insee Flash Bourgogne, n° 31, décembre 2015.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

FRANCE
MÉTROPOLITAINE

* Y compris sans ressources.

des besoins des personnes. La proportion de ménages dont la personne de référence est de nationalité étrangère est en augmentation, en Bourgogne-Franche-Comté comme dans toutes les régions. Ces étrangers sont originaires en premier lieu des pays d'Europe de l'Est, puis des pays de Maghreb ou d'Afrique subsaharienne. Comme dans l'ensemble de la France, la situation administrative des étrangers dans la région s'est très nettement dégradée ces dernières années. La proportion de personnes déboutées ou sans papiers a atteint 24,4 % en 2015, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale pourtant déjà élevée (18,5 %). Ce fait explique en grande partie la forte proportion de ménages sans aucune ressources (20 %), celle de personnes sans droit au travail (8 %), et celle des ménages vivant en centre d'hébergement, en squat ou à la rue (14 %).

La répartition par types de ménages de la population rencontrée en Bourgogne-Franche-Comté est très proche de la moyenne nationale : un peu plus de la moitié est composée de familles avec enfants, parmi lesquels les parents isolés (surtout des femmes) sont majoritaires. Dans l'ensemble, cette population est un peu plus jeune que la moyenne. La répartition selon la situation professionnelle est stable et également proche de la moyenne : 18,1 % des personnes de référence ont un emploi, et dans les trois quarts des cas, il s'agit d'une « forme particulière d'emploi » (CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emploi aidé, tra-

vail indépendant) ; 40,1 % sont en recherche d'emploi, et dans les deux tiers des cas sans indemnité de chômage ; enfin, 42 % ne sont ni en emploi ni en recherche d'emploi (étudiants, retraités, personnes inaptes au travail pour raison de santé, personnes au foyer, étrangers sans droit au travail ou inactifs « autres »), et sont le plus souvent en situation de grande précarité.

La répartition selon le type de logement ou d'hébergement montre que les ménages rencontrés sont plus souvent locataires du parc social (42,9 %) que la moyenne nationale. À l'inverse, dans le secteur rural (Haute-Saône, Jura, Nièvre et Yonne), la majorité des personnes sont logées dans le parc privé et/ou dans un logement individuel vieillissant, le plus souvent mal isolé. La part de personnes vivant dans un habitat précaire est plus élevée que la moyenne nationale. En moyenne, 57% des ménages font face à des impayés, un endettement lié en majorité aux retards de paiement du loyer, et cela malgré les aides au logement.

EXEMPLES D'ACTIONS
MENÉES PAR NOS ÉQUIPES
EN 2015**Lutte contre la vulnérabilité énergétique.**

Le Secours Catholique est très présent dans la lutte contre la précarité énergétique. Des actions de plus en plus nombreuses émergent pour lutter contre la précarité énergétique,

mais de façon encore disparate : sensibilisation avec les mutuelles et EDF, suivi des familles, projets mobilité, programme « Habiter mieux », etc.

Les besoins d'interventions exigent d'adapter les réponses en fonction des territoires et de la grande diversité de contextes et d'acteurs. La demande du Secours Catholique aux pouvoirs publics est de mettre en réseau les acteurs et les projets pour une meilleure coordination. Ce travail est d'autant plus nécessaire que la notion de « vulnérabilité énergétique » donne un caractère prospectif et préventif à la lutte contre la précarité énergétique.

Dans le cadre de leur convention avec EDF, les équipes du Jura ont joué le rôle d'opérateur pour des ateliers de prévention dans le domaine de la consommation énergétique. Initiés par le conseil départemental et animés par des professionnels, ces ateliers ont pour but de sensibiliser les personnes victimes de précarité énergétique, mais également les centres communaux d'action sociale (CCAS), les maires et les associations, d'améliorer les conditions de vie dans le logement et de prévenir la précarité énergétique.

Les premiers ateliers ont été menés en 2015 dans le nord du Jura, à Salins et Poligny. D'autres se sont déjà déroulés en 2016 dans le Jura sud, notamment à Cousance. Ils ont permis de créer du lien entre les personnes et de les accompagner vers des changements et des dispositifs alternatifs en lien avec nos partenaires.

Plaidoyer. Dans la Nièvre, des équipes du Secours Catholique ont mené auprès du conseil départemental une action de plaidoyer portant sur des modifications des critères d'admission au Fonds de solidarité pour le logement. Selon un constat partagé également par d'autres associations, une des nouvelles clauses était trop restrictive pour les plus pauvres. En effet, pour être éligibles, les personnes devaient avoir remboursé 20 % de leurs impayés de logement ou avoir repris leur paiement six mois après la demande, ce qui obligeait les associations comme le Secours Catholique à se substituer aux pouvoirs publics. Grâce à notre action, la clause a été retirée.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ		Bourgogne-Franche-Comté		France entière
		2010	2015	2015
Principales demandes d'aide (1)	Écoute, accueil, conseil	56,4 %	60,2 %	56,9 %
	Alimentation	50,7 %	64,8 %	54,8 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	10,3 %	10,4 %	18,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	4,6 %	6,4 %	6,1 %
Types de ménage (2)	Homme seul	24,8 %	22,5 %	23,1 %
	Femme seule	16,9 %	16,0 %	16,9 %
	Couple sans enfant	6,2 %	6,7 %	6,2 %
	Père isolé	3,8 %	4,3 %	3,7 %
	Mère isolée	25,8 %	24,4 %	26,4 %
	Couple avec enfants	22,6 %	26,1 %	23,8 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	11,5 %	8,8 %	8,4 %
	De 25 à moins de 50 ans	65,8 %	64,9 %	64,9 %
	50 ans et plus	22,6 %	26,3 %	26,7 %
Nationalité de la personne de référence	France	76,9 %	68,4 %	63,6 %
	Union européenne	2,2 %	3,9 %	4,0 %
	Maghreb	7,1 %	7,5 %	8,7 %
	Afrique subsaharienne	5,1 %	6,2 %	11,6 %
	Europe de l'Est	7,1 %	12,0 %	8,9 %
	Autres	1,7 %	2,0 %	3,2 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé, provisoire ou définitif	60,0 %	41,8 %	42,9 %
	Statut demandé en attente	34,5 %	33,8 %	38,6 %
	Débouté, sans papiers	5,5 %	24,4 %	18,5 %
Situation face à l'emploi de la personne de référence	CDI plein temps	4,6 %	4,2 %	3,9 %
	Formes particulières d'emploi (3)	12,2 %	12,0 %	11,6 %
	Formation professionnelle	1,5 %	1,8 %	1,1 %
	Sous-total emploi	18,3 %	18,1 %	16,6 %
	Chômage indemnisé ou en attente	14,7 %	11,8 %	12,3 %
	Chômage sans droits reconnus	24,4 %	28,3 %	26,3 %
	Sous-total chômage	39,1 %	40,1 %	38,6 %
	Étudiant	1,4 %	0,8 %	1,1 %
	Inaptitude santé	10,0 %	9,8 %	9,8 %
	Retraite, préretraite	5,2 %	5,5 %	5,4 %
	Au foyer, congé maternité	9,9 %	3,0 %	5,1 %
	Sans droit au travail	4,1 %	8,1 %	11,1 %
	Autre sans emploi	12,0 %	14,6 %	12,3 %
	Sous-total inactivité	42,6 %	41,9 %	44,8 %
Logement ou hébergement	Locataires du parc social	44,4 %	42,9 %	39,6 %
	Locataires du parc privé	26,7 %	20,4 %	25,8 %
	Autres logements stables (4)	8,4 %	10,2 %	8,7 %
	Sous-total logement stable	79,5 %	73,5 %	74,1 %
	Hébergement chez des proches	7,4 %	8,6 %	9,2 %
	Hôtels, caravanes, péniches	3,3 %	4,0 %	4,4 %
	Centre d'hébergement, squat, rue	9,9 %	13,9 %	12,3 %
	Sous-total hébergement précaire	20,5 %	26,5 %	25,9 %
Types de ressources	Aucunes ressources	14,7 %	19,7 %	19,5 %
	Transferts sociaux seulement	37,3 %	36,0 %	37,0 %
Existence d'impayés		55,1 %	57,0 %	56,9 %
Revenu mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)		964 €	1 001 €	989 €
Revenu par UC mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)		619 €	637 €	633 €
Impayé médian (€ 2015)		889 €	856 €	800 €

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande. (2) Hors ménages complexes. (3) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(4) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).